

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 8 FEVRIER 2016 : DELIBERATION N° 25

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 1^{ER} FEVRIER 2016

L'an deux mille SEIZE, le HUIT FEVRIER à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Nathalie GOMES (à Michèle GRAS)

Bernadette MORIAME (à Jean-Pierre COULON)

Corinne DEROO (à Arnaud DECAGNY)

Christian DEMUYNCK (à Naguib REFFAS)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Samia SERHANI (à Marie-Christine MORETTI à partir de la question n° 7)

Frédéric LEFEBVRE (à Corine DEMOUSTIER)

Naëlle TAJDIRT (à Mehdi GAMRA à partir de la question n° 7)

EXCUSE :

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Abdelhakim NEZZARI

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 25 : Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet pour la mise en place d'une action complémentaire intitulée « Former et conscientiser pour agir » dans le cadre du Contrat de Ville 2015 - 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2331-4 et L.2331-6,

Vu le contrat de Ville 2015 2020 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre signé le 26 juin 2015,

Vu l'avis favorable de la Commission « Démocratie Participative, Centres Sociaux, Fêtes et Sports » qui s'est réunie le 2 décembre 2015,

Considérant que, dans le cadre de l'appel à projet « *Politique de la Ville 2015* », la Ville souhaite mettre en place une action complémentaire intitulée « Former et conscientiser pour agir ».

Que cette action est la continuité de celle initiée en 2015 « Habitants citoyens » dans le cadre de la programmation Politique de la Ville.

Que ce projet s'inscrit dans l'orientation n°3 du Contrat de ville 2015-2020 intitulée « *développer la capacité d'agir des citoyens* » et de répondre aux enjeux suivants :

- **Enjeux 3.1 : connaître et comprendre l'autre**

3.1.1 Clarifier les rôles et les complémentarités des instances de participation des habitants dans les communes

- **Enjeux 3.2 : créer les conditions d'une démocratie participative**

3.2.1 Former les acteurs, favoriser les échanges de pratiques autour des dynamiques citoyennes

3.2.2 Accompagner la mise en place et/ou l'animation de ces instances

3.2.3 Lever les freins personnels à la participation, notamment pour les personnes qui en sont les plus éloignées

- **Enjeux 3.5 : Accompagner et mettre en valeur l'engagement des personnes dans des projets d'utilité sociétale**

3.5.1 Mobiliser les habitants dans la gestion de leur cadre de vie

3.5.2 Accompagner les chantiers participatifs, animations de quartiers, initiatives locales collectives

3.5.3 Favoriser et valoriser l'engagement des jeunes dans les projets associatifs, d'utilité sociale, humanitaires, environnementaux

Que ledit projet concernera 46 personnes (avec la parité hommes/femmes) habitant les quartiers prioritaires de la ville (Pont de Pierre, Provinces Françaises, Epinette, Sous-Le-Bois/Montplaisir/Rue d'Hautmont).

Que l'action consiste à sensibiliser et former, durant de quatre sessions, les Conseillers Citoyens et les Elus Municipaux à l'engagement actif et collectif dans leur quartier reconnu prioritaire de la Politique de la Ville.

Dans ce contexte, l'engagement citoyen sera présenté sous ses différents courants de l'empowerment (responsabilisation de l'individu) notamment le courant:

- ✓ conflictuel, selon le sociologue Saul Alinsky,
- ✓ consensuel,
- ✓ conscientisant du pédagogue Paulo Freire.

Que cette formation sera complétée par des modules d'initiation à la prise de parole en public.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de:

- Solliciter une subvention de 7 000€ auprès de l'État au titre des crédits spécifiques Politique de la Ville.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Sollicite** une subvention de 7 000€ auprès de l'État au titre des crédits spécifiques Politique de la Ville.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,


Arnaud DECAGNY

